

DELFB2

L'utilisateur B2 a acquis **un degré d'indépendance** qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

Description générale des épreuves

Épreuve Collective : durée total des épreuves collectives : 2h30

Compréhension de l'oral : 0h30 min

Compréhension des écrits : 1h00

Production écrite : 1h00

Épreuve Individuelle : 0h50 min

Production Orale : 0h20/ préparation : 0h30

Nature des épreuves : B2	Note sur
<p>Compréhension de l'oral :</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents enregistrés :</p> <ul style="list-style-type: none">● Interview, bulletin d'informations... (une seule écoute)● Exposé, conférence, discours, documentaire, émission de radio ou télévisée (deux écoutes). <p><i>durée maximale des documents : 8 mn.</i></p>	/ 25
<p>Compréhension des écrits</p> <p>Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux documents écrits :</p> <ul style="list-style-type: none">● Texte à caractère informatif concernant la France ou l'espace francophone● Texte argumentatif.	/ 25
<p>Production écrite</p> <ul style="list-style-type: none">● Prise de position personnelle argumentée (contribution à un débat, lettre formelle, article critique)	/ 25
<p>Production orale</p> <p>Présentation et défense d'un point de vue à partir d'un court document déclencheur.</p>	/ 25

Critères de réussite

Est considéré comme titulaire d'un diplôme DELFB2 un candidat ayant obtenu la moyenne arithmétique sur l'ensemble des épreuves (toutes notes additionnées), à condition qu'aucune note à une épreuve ne soit

- inférieure à 5/25